



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E171764

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2026

ÉDITÉ LE

17/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/05/2017

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 29/02/2024

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ROUEN 2017B00838

Siret : 830 051 488 00047

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 50 04812/R

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F32193P1244000/001 513417/31

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F32193P1244000/001 513417/31

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : AIRKLIMA 76

ZONE D'ACTIVITE DE LA BRIQUETERIE  
VOIE C  
76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL

Téléphone : 09 87 37 77 19

Portable : 07 71 07 41 18

Fax :

Site Internet :

E-mail : m.mazana@airklima.fr

Responsabilité légale :

MAZANA MATHIEU GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> sans surpresseur Mention RGE	09/12/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	09/12/2025
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	05/10/2022
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	04/11/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	24/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1